

# Recette

## Pain d'épice avec vos enfants

150 g de miel liquide - 150 g de sucre

1 cuillère à café d'anis

ou 100 g de pépites de chocolat

1 verre d'eau - 100 g de beurre

1 cuillère à café de bicarbonate de soude

**375 g de farine - 75 g d'oranges confites**



- Préchauffer le four th 5 (ELEC.) ou th 6 (GAZ)
- Beurrer et fariner les parois d'un moule à cake
- Mélanger dans un saladier miel/sucre/anis
- Faire fondre le beurre, le verser dans le saladier et remuer
- Verser le mélange obtenu sur la farine pour obtenir une pâte consistante
- Faire fondre le bicarbonate dans un peu d'eau et le mélanger à la pâte
- Verser la pâte dans le moule et faire cuire pendant 70 min (Ne pas ouvrir le four pendant la cuisson).
- Démouler sur une grille pour faire sécher.

# Contacts

## Composition du nouveau comité

Le comité de crèche s'est réuni le 4 novembre. Suite au départ des anciens représentants de parents, les nouveaux membres ont été installés.

Voilà donc vos nouveaux contacts :

• **Les parents** : M<sup>mes</sup> Bénédicte DUFAUD, Natacha GOUBANOFF, Dorothée MAROTEL, Ghazi SALIHA, Annabelle ROLANDO et M. Xavier LEGROS.

• **Les assistantes maternelles** : M<sup>mes</sup> Nadia GILLE, Nathalie HISSUNG, Anne MAIX, Sabine MATHIEU, Pascale PROT.

• **Nadine de SOLA** directrice de la crèche  
creche.municipale@mairie-malzeville.fr

• **Christophe GERARDOT**  
Responsable des affaires sociales, associatives et scolaires - Hôtel de ville  
christophe.gerardot@malzeville.fr

# Agenda

## Noël

**Mardi 16 décembre 14h45 - Salle des fêtes**  
avec les enfants de la halte-garderie « les p'tits Lutins » et de la compagnie Lavifil. Un goûter préparé par les parents de la halte-garderie sera servi à l'issue du spectacle.

## Soirées à thème

[ dates à venir ]

- le sommeil de votre enfant
- prévention des accidents domestiques et 1<sup>ers</sup> gestes

Vous pouvez également nous soumettre d'autres sujets que vous souhaiteriez voir aborder aux prochaines soirées thématiques en contactant un des membres du Comité (voir contacts ci-joints)



# Les petits diabolotins



Le petit journal de la Crèche Familiale de Malzeville

## édito

Depuis la rentrée de septembre dernier, de nouveaux "tout petits" sont arrivés nombreux, à notre crèche municipale, le Château des Diabolotins. Ils remplacent ainsi les "grands" entrés dans nos écoles maternelles. De nouveaux parents ont aussi intégré le comité mis en place en novembre et sont prêts, d'ores et déjà, à réfléchir avec nous sur la mise en place de différents projets d'animation. Je souhaite à tous la bienvenue dans notre structure de garde à laquelle la municipalité accorde la plus grande attention. A cette période, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Que l'année 2009, qui pointe son nez, vous apporte tout ce que vous en attendez.

**Claudine Jacquemin,**

conseillère municipale déléguée à la crèche familiale

# bonjour

## Arrivées

- Mauro AMBIEHL / THOUVENIN
- Lou Anne AMBROISE
- Félix ANDRÉ / MAROTEL
- Mattéo BARABAN
- Arsène CAMBIEN
- Luca FLORES / TRINIDAD
- Nicolas GÉANT
- Adam GHAZI
- Maëlys JEAN JACQUES
- Amandine LEGROS
- Ema MILIVOJEVIC
- Camille MOUHOUDHOIR
- Tristan ROLANDO
- Ellyn SANZEE / RION
- Maya WALDMANN VILLAUME
- Cassandre WEBER

# & au revoir

## Départs

- Loup ARMBRUSTER
- Sacha BONNET
- Léa BRUANT
- Agathe BURTON
- Lou CHOPLIN
- Tom CIFARELLI
- Elio CORSO
- Thibault CUNY
- Iris DERENNE
- Marie HERBECK
- Nathan et Alyséa HERTZIG
- Noa KULPA
- Pauline LEGROS
- Camille LHOPE
- Jeanne MARTIN
- Julia RICHARD
- Chéryne TAZY
- Tristan ULPAT

**A la demande de parents, une conférence sur le thème "les comportements d'opposition et de refus du jeune enfant" animée par M<sup>me</sup> Martine WOURMS psychologue, s'est tenue à la Douëra au mois de juin. En voici un compte rendu :**

Dans le développement de l'enfant, on repère **une période précise qui démarre vers 18 mois et qui dure jusqu'à 3 ans et que l'on surnomme la phase d'opposition ou période du NON**. L'enfant l'exprime par des refus, des colères, des NON, par des « je ne veux pas ».

C'est une période tout à fait normale et nécessaire pour la construction de l'enfant. C'est une période qui va lui permettre de grandir.

**Durant cette période, 3 grands changements vont s'opérer :**

● **L'individualisation de l'enfant :**

Par ses expériences, l'enfant va petit à petit se rendre compte qu'il est différent de sa mère. Il est une personne "propre", qui a des pensées "propres".

En utilisant le NON, l'enfant va exprimer ses désirs, ses mécontentements. Il va s'affirmer comme sujet existant et différent. Son identité propre se construit.

Progressivement, il se détache de sa mère et les expériences en collectivité, chez une assistante maternelle, ou à l'école, vont l'y aider.

● **L'autonomisation de l'enfant à l'égard de ses parents :**

L'enfant revendique et cherche à montrer qu'il quitte le statut de bébé pour celui d'enfant. Il va vouloir faire seul les actes du quotidien et exprimer ses envies, ses choix, ses refus.

● **La recherche des limites de son autonomie :**

Pour grandir et se construire, l'enfant va chercher les limites de cette autonomie en testant en permanence ses parents ou tout adulte assurant sa prise en charge.

Cette recherche peut s'accompagner pour l'enfant de colères, de comportements d'opposition mettant l'adulte à rude épreuve.

**Comment l'adulte peut-il aider l'enfant à bien vivre cette période ? :**

➔ en permettant à l'enfant de s'exprimer, en prenant de la distance par rapport à nos propres émotions et en restant calme et patient.

Lorsque l'enfant se frotte aux règles de l'adulte et qu'il l'exprime par de la colère, il est nécessaire de l'accompagner dans sa frustration. Signifier à l'enfant que l'on a entendu son mécontentement, lui montre qu'il est considéré et l'aide à se rassurer. Parfois, lorsque l'adulte est submergé par ce comportement provocateur de l'enfant, il peut se laisser envahir par sa propre colère et son exaspération, au risque d'exprimer à l'enfant des propos exagérés renforçant l'enfant dans son opposition. Il est alors préférable pour l'adulte de dire son agacement à l'enfant, de donner le relais à un tiers et de « prendre l'air ».

➔ en ayant une cohérence entre adultes sur les interdits posés, pour éviter les désaccords. Il sera donc important qu'entre parents les limites soient discutées avant d'être énoncées à l'enfant.

De même, il ne sera pas aberrant d'adopter pour deux enfants du même âge, des limites différentes (ex. chez l'assistante maternelle) car elles doivent être en adéquation avec les capacités et le développement de chaque enfant et être compréhensibles pour chacun d'entre eux.



➔ en posant des limites et en ayant une constance dans la réponse apportée à l'enfant pour maintenir le caractère structurant et rassurant.



Il existera des limites qui seront non négociables (quand l'enfant est en danger, quand il s'agit d'un principe éducatif) et des limites négociables qui sont des règles secondaires qui peuvent être aménagées selon le contexte (exemple, l'heure du coucher). Dans les deux cas, toute limite qui se pose à l'enfant doit s'accompagner d'une explication de l'adulte pour être acceptée. La constance de la réponse, quel que soit le contexte rencontré, donnera à l'enfant des repères structurants.

➔ en ayant un positionnement authentique, un langage clair et ferme à l'enfant :

"Être ferme" ne signifie pas élever la voix, mais adopter une posture convaincante. Il faut parler à l'enfant en se positionnant à sa hauteur, en le regardant dans les yeux et en posant l'interdit clairement. Cette attitude ne sera pas source de frustration pour l'enfant, mais l'aidera, en trouvant des limites, à se rassurer et à grandir.

Inversement, lorsque ces règles sont absentes, ou peu claires, dans le quotidien de l'enfant, celui-ci va adopter des comportements de provocation, d'agressivité jusqu'à se mettre en danger pour trouver chez l'adulte ce cadre structurant.

**Quelle attitude adopter lorsque l'enfant commet une bêtise ? :**

Lorsque l'enfant commet une bêtise, l'adulte pourra prendre une sanction : elle est un positionnement de réparation en opposition à une punition, qui est une réponse à la hauteur de l'émotion suscitée chez l'adulte (colères, mécontentement...) et ainsi toujours disproportionnée au contexte.

La sanction est réfléchie et énoncée à l'enfant sans acte d'humiliation ou d'atteinte à son intégrité physique. De même, il est important de ne pas menacer l'enfant de sanction que l'on ne pourra pas respecter, tout comme les promesses, les chantages...qui vont discréditer l'adulte.

La réparation de la bêtise (ex replanter les fleurs arrachées, remplacer un jouet cassé d'un camarade par un des jouets de l'enfant) se fera par un travail d'accompagnement de l'enfant

➔ pour lui faire prendre conscience de ses actes et de leurs conséquences  
➔ et lui permettre d'anticiper à l'avenir d'autres sanctions en cas de bêtises similaires.

## Petit truc

**un point... c'est tout !**



Pensez à marquer d'un point de même couleur, le revers de chaque pièce d'un puzzle ce qui en facilitera le rangement notamment lorsque votre enfant s'est amusé à mélanger plusieurs puzzles.

**Anne MAIX**, assistante maternelle